

Gometz-la-Ville



*Bulletin municipal
Mai 2011*

Les crottes de chiens !!! Ça suffit !!



AMI(E)S PROPRIÉTAIRES DE CHIENS, MERCI DE NE PAS OUBLIER VOS PETITS SACS QUAND VOUS PROMENEZ VOTRE COMPAGNON SUR LES TERRAINS DE SPORT !

Une fois de plus, nous demandons aux propriétaires de chiens, de ramasser les déjections de leur animal favori.

Cette fois, c'est le professeur de sport qui, lors du dernier Conseil d'Ecole comprenant enseignants, délégués de Parents et Mairie, s'est plaint de l'incivisme des propriétaires de chiens.

En effet avant, de courir sur le terrain de foot, les enfants sont obligés de scruter le sol et de faire la « récolte » avant de commencer leur cours de gym.

Ce n'est quand même pas difficile de mettre, avant de partir promener son chien, un sac plastique dans sa poche afin de parer à toute éventualité et de ne laisser aucune trace même si l'on dit que cela porte-bonheur de marcher dedans !!

Merci de la part de tous les piétons...

Annette MAZINGUE-DESAILLY



Madame, Monsieur,

Ce fut un début d'année très difficile du point de vue émotionnel.

Après le décès de mon épouse le 1^{er} février, Jean Claude BONNET Maire-Adjoint nous quittait le 23 février victime d'une crise cardiaque et puis, plus récemment Serge GAGNAT très actif dans la vie associative et ancien Sapeur pompier volontaire décédait après une longue maladie le 29 avril 2011.

Et pourtant la vie continue et les projets sur Gometz aboutissent :

- La liaison douce, enrichie d'agrès de remise en forme à Beaudreville.
- Les logements sociaux de Beaudreville inaugurés récemment. Bienvenue aux locataires sélectionnés qui pourront emménager en juin.
- Les travaux du cimetière qui commencent après de nombreuses études de sol.
- La mise en ligne de notre nouveau site internet qui interviendra dans cette deuxième quinzaine de mai. Je tiens à remercier la petite équipe de la commission information qui a beaucoup travaillé pour obtenir ce résultat.
- Le budget primitif de la commune a été voté à l'unanimité ainsi que le taux des taxes que nous avons décidé comme en 2010 de ne pas augmenter.

La fin de l'année scolaire approche. Je souhaite à tous les élèves, collégiens, lycéens et étudiants de réussir et de concrétiser leurs projets d'avenir.

A toutes et à tous, bonne période estivale.

Bernard JACQUEMARD

Echos du Conseil municipal	2 et 3
Vie municipale :	
Hommages	4
Etat civil	5
Urbanisme	5
Voeux du maire	6
Site Internet	6
PNR	7
PLU	8
Commémoration du 8 Mai	8
Nouvelles réalisations	10
Nouveaux commerces	11
Transports	12
Collecte ordures ménagères	13
Vie culturelle :	
Dimanche à la campagne	14
Concert Chorale-Orchestre	15
Bibliothèque	16
Vie scolaire :	
Echos de l'école	17
Caisse des Ecoles	18 à 20
Vie associative du village :	
Le club des Seniors	21
C.F.S.	22 à 26
Comité de Jumelage	27
Vie pratique	28 à 34
Agenda	35
Civisme	36

**La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00
le samedi matin de 9h00 à 12h00.**

**Tél. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15**

adresse internet :
mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

site internet : www.mairie-gometzla-ville.fr

**Monsieur le Maire et les Adjointes vous
reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le secrétariat de la Mairie.**

*Bulletin réalisé par la commission communication
de Gometz la Ville*

*Directeur de la Publication : B. JACQUEMARD
Rédacteur et Mise en Page : E. HUOT-MARCHAND
Impression et façonnage : Imprimerie de la CCPL
N° ISSN 1279-9564*

Crédit photos :
B. JACQUEMARD,
Jean-Marie LAURAS
Annette MAZINGUE-DESAILLY
Perrine BINET
Jean-Christophe MENAY

APPROUVE le projet de charte révisée du Parc naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et s'engage à participer à sa mise en œuvre et à la respecter.

APPROUVE le projet de statuts modifiés du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

DECIDE d'adhérer au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse selon les statuts modifiés.

Il est précisé que Monsieur BOULAY, à la suite d'un exposé circonstancié, a voté contre et que Monsieur THEBAULT s'est abstenu.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de mettre en œuvre une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL, 11 voix POUR, 2 voix CONTRE,

Suite page 3

Conseil municipal

Lundi 13 décembre 2010

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Rétrocession de la voirie et des équipements de la ZAC de Brionne

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n° 3 – Commune,

ADOpte la décision modificative n° 2 – Assainissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 11 voix POUR, 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION,

MAI

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Samedi 21 Dimanche 22	17h00	Le Magicien d'Oz	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 21	8h30	Visite de Milly-la-Forêt	Office du tourisme du Pays de Limours	01 64 90 74 30
Samedi 21	Après-midi	Sortie vélo	Caisse des Ecoles	
Samedi 21	20h30	Concert - Chorale et Orchestre	Mairie 01 60 12 08 03	Eglise
Samedi 21 Dimanche 22		La route Jacques Cœur à Bourges et ses alentours	Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse	01 69 28 59 72
Mardi 24	14h00-17h00	Club des Seniors	Mairie	Foyer rural
Mardi 24		Colombey-les-deux-Eglises	Office du tourisme du pays de Limours	01 64 90 74 30
Vendredi 27 et samedi 28		Concert du Chœur de Limours	Office du tourisme du pays de Limours	01 64 90 74 30
Dimanche 29		Dimanche à la campagne	C.C.P.L. 01 64 90 79 00	Domaine de Soucy Fontenay-les-Briis

JUIN

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Dimanche 5		Sortie toute la journée	C.F.S. - Section rando	
Mardi 7	14h00-17h00	Club des Seniors	Mairie	Foyer rural
Samedi 11 et dimanche 12		Fêtes des artisans à Saint Jean de Beaugard	Office du tourisme du pays de Limours	01 64 90 74 30
Vendredi 17		Milly-la-Forêt	Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse	01 69 28 59 72
Vendredi 17	20h30	Jeux de l'Amour et du Hasard Les Farfadets ados	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 18	14h00	Les Farfadets - Préados	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 18	18h00	Les Etoiles du Cœur - Cours de chants	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 18	20h00	Repas « Auberge espagnole »	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 18	20h30	Bal Folk / Les Diatophiles Accordéons	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 18		Visite du parc Botanique de Launay	Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse	01 69 28 59 72
Dimanche 19	16h30	Les Farfadets - petits	C.F.S.	Foyer rural
Dimanche 19	10h30	Châteaufort Plantes sauvages et bon usage	PNR de la Vallée de Chevreuse	01 30 52 09 09
Lundi 20		Odilon Redon, prince du Rêve	Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse	01 69 28 59 72
Mardi 21	14h00-17h00	Club des Seniors	Mairie	Foyer rural
Vendredi 24	17h00	Gala de judo	C.F.S.	Foyer rural
Vendredi 24	21h30	Feu de la Saint Jean	C.F.S.	Foyer rural
Samedi 25 et dimanche 26	Journées	Fête du Village Fête de l'école-kermesse	C.F.S. Ecole	Foyer rural Ecole
Mardi 28	14h00-17h00	Club des Seniors	Mairie	Foyer rural
Jeudi 30	18h00	Gala de danse Néo-classique	C.F.S.	Foyer rural

SEPTEMBRE

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Lundi 5		Rentrée des classes		
Samedi 10	10h00-18h00	FORUM DES ACTIVITES ET DES ASSOCIATIONS	Mairie	Foyer rural



L'Armée de l'Air recrute

L'armée de l'Air recrute des jeunes gens de la terminale générale ou technologie ou titulaire du baccalauréat ; vous pouvez devenir : **Officier pilote ou officier navigateur** : âgé(e) de 17 à 22 ans, le recrutement s'effectue sur sélection à toute époque de l'année ; ou **Sous-Officier** : âgé(e) de 17 à 24 ans, le recrutement s'effectue sur tests et entretien.

Se renseigner au Centre d'Information et de recrutement des Forces Armées
Bureau Air de Versailles
41, rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES
Téléphone : 01 39 53 53 76 10
email: cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr

Recensement militaire

Fille ou garçon, vous devez vous faire recenser dans le mois de vos 16 ans.

Présentez-vous à la mairie, muni du livret de famille de vos parents, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le recensement militaire est une démarche obligatoire.

La Maison Médicale de Garde

Ouverte le samedi de 14h à 20h ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h, ce lieu de consultation de médecine générale évite la recherche du médecin de garde ou les angoisses de la longue attente aux urgences des hôpitaux.

Appelez le centre de régulation au 01 69 13 91 91

Pharmacie de Garde

Téléphonez à la gendarmerie de Chevry ou rendez-vous à la pharmacie la plus proche qui affiche la garde du week-end.

Tél : 01 60 12 12 80

Médecin de Garde

La nuit et la week-end, contactez le répondeur de votre médecin traitant ou le numéro de permanence Médicale Ouest Essonne :

Tél : 01 64 46 91 91

Vols au préjudice des personnes âgées

Quelques conseils :

- Ne jamais laisser entrer un inconnu, surtout s'il est accompagné ;
- En cas de contact téléphonique, ne jamais dire que l'on vit seul ;
- Mettre ses valeurs et ses bijoux dans un coffre fermé à clé ;
- En cas de doute, composer immédiatement le 17

Passage de la balayeuse sur la commune

Vendredi 9 septembre

Conseil municipal (suite)

Lundi 13 décembre 2010

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires :

- autorisation de procéder à la vente de la propriété communale située 40 rue de Frileuse tout en restant propriétaire d'une bande de terrain de 3 m de large sur toute la longueur, à droite de la propriété, en prolongement de la bande enherbée existante le long de la « Salmouille », dont la commune est propriétaire, dans le but de conserver, pour le futur, la possibilité de relier les sentes piétonnes de la commune,

- autorisation de déposer une demande de division et de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Il est précisé que Monsieur BOULAY a voté contre, préconisant la réhabilitation en logements sociaux.

Monsieur THEBAULT, favorable à la vente de la maison, a voté contre, du fait de l'amputation de 65 m² de terrain permettant dans le futur de relier les sentes piétonnes de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

S'ENGAGE à participer à l'élaboration du contrat de bassin « Vivre avec l'Yvette » porté par le SIAHVY pour la période 2011-2016.

PREND ACTE du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de rétrocession de la voirie et des équipements de la ZAC de Brionne.

Mercredi 12 janvier 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Modification du Plan Local d'Urbanisme – Autorisation de signature d'une convention avec le cabinet SIAM

Monsieur THEBAULT émet une remarque sur le compte rendu du précédent Conseil.

Concernant la vente de la maison communale située 40 rue de Frileuse, il souhaite qu'il soit précisé qu'il a voté contre aussi parce que l'amputation d'une partie du terrain va dévaloriser le prix de la propriété et que les travaux de déplacement des compteurs sont potentiellement coûteux pour la commune.

ADOpte à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE l'exécutif à engager, liquider ou mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec le Cabinet SIAM, domicilié 1 place de Chevry – 91190

GIF SUR YVETTE pour la constitution du dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, pour un montant de 9 800 € HT.

Jeudi 28 avril 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Remboursement de frais à Monsieur BOULAY

ADOpte à l'unanimité.

Madame MAZINGUE-DESAILLY demande à changer une phrase, qui pourrait être ambiguë, dans le compte rendu du précédent Conseil Municipal :

Remplacer le texte initial (page 2 – remarque de Monsieur THEBAULT) :

« Monsieur le Maire lui répond qu'il y a un nombre plus important d'enfants à l'école qui fréquentent la cantine et la garderie et en conséquence du personnel vacataire supplémentaire ainsi que deux postes de fonctionnaires remplacés par deux personnes sous contrat provisoire. »

Par le texte suivant :

« Monsieur le Maire lui répond qu'il y a un nombre plus important d'enfants à l'école qui fréquentent la cantine et la garderie et en conséquence du personnel vacataire supplémentaire ainsi que deux personnes au service technique sous contrat. »

ADOpte à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de fixer à titre prévisionnel à 531 290 € le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2011 et de fixer le taux d'impôts directs pour 2011 soit :

8,40 % taxe d'habitation
15,50 % foncier bâti
53,61 % foncier non bâti

DECIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

APPROUVE le Budget Primitif 2011 Commune,

APPROUVE le Budget Primitif 2011 Assainissement,

APPROUVE la convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER,

SOLLICITE une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 pour les travaux d'enfouissement des réseaux, d'aménagement et de création de trottoirs au hameau de la Folie Rigault au taux maximum,

DONNE son accord pour procéder au remboursement de frais en faveur de Monsieur BOULAY Maurice concernant le paiement par carte bancaire du droit d'entrée au Semmaris pour un montant de 8 €.

Hommages



Jean-Claude, tu nous manqueras.

C'est ainsi que, pour les obsèques de notre collègue et ami, Bernard Jacquemard, maire de notre commune, a conclu l'hommage qu'il lui a rendu le lundi 7 mars 2011 en l'église de Gometz-la-Ville.

Jean-Claude BONNET, adjoint au Maire en charge des Finances, nous a quittés le 23 février. Une crise cardiaque l'a emporté alors qu'il était en séjour dans la famille en Guadeloupe avec Marie-Claude, son épouse.

Les amis, la fête, la bonne humeur, c'était Jean-Claude au quotidien, mais avant tout passaient, la famille, la droiture, la simplicité, l'évaluation objective des situations, les conseils mesurés donnés avec délicatesse. Oui, nous avons perdu un vrai Ami.

Installé avec sa famille à Gometz depuis 1988, Jean-Claude, Secrétaire général de la Fédération nationale des Travaux publics, s'était très vite intégré à la dynamique équipe du CFS pour préparer les grands spectacles.

Goûtant à la vie municipale pendant deux ans de 1995 à 1997, il lui préfère l'esprit d'équipe efficace des « copains » du CFS avec lesquels il joue des notes d'humour.

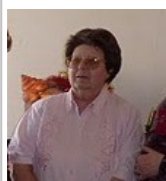
En 2008, retraité, il est élu Maire adjoint en charge des finances et de la gestion du personnel et met toutes ses compétences professionnelles au service de la commune.

Jean-Claude avait l'art d'expliquer par une boutade réfléchie toutes les ambiguïtés des rouages administratifs, de nous résumer les dizaines de pages bien obscures d'un budget édité par l'administration, en un simple tableau d'une clarté évidente.

C'est également l'initiateur, le choriste et l'acteur du Grand spectacle « Gometz-la-Médiévale » pour qui nous mettons chapeau bas.

Nous n'oublions pas sa famille, Marie-Claude son épouse, ses enfants Manu et Sandra, ses petits enfants et toute sa famille à qui nous témoignons notre profonde tristesse et nos très sincères condoléances.

Ils menaient le même combat, ils se battaient contre le même mal. Quand ils se rencontraient, ils se parlaient de traitements, de nouveaux protocoles, de craintes, d'espoir, ils s'encourageaient, et pourtant la maladie, le mal tentaculaire a eu le dernier mot.



Monique JACQUEMARD, décédée le 1^{er} février 2011,

épouse de Bernard JACQUEMARD, maire de Gometz-la-Ville, était très impliquée dans la vie locale, scolaire et associative et soutenait avec beaucoup de discernement toutes les actions de son mari. Malgré les épreuves, elle gardait le sourire, ne se plaignait jamais.

Aux familles de Monique et de Serge, à leurs époux et épouse respectifs, à leurs enfants et petits-enfants, nous renouvelons notre Amitié et nos très sincères condoléances.

Malgré l'espoir en la Science, beaucoup disparaissent et pour tous ceux qui se battent, nous nous devons d'encourager la Recherche.



Serge GAGNAT, décédé le 29 avril, enfant de Gometz,

était toujours présent dans les manifestations gometziennes, ancien Sapeur pompier volontaire, président du Club de randonnées, bénévole au Carrefour des Solidarités de Limours, association qui apporte une aide matérielle aux plus démunis. C'est une partie de la mémoire de l'histoire locale qui s'efface, mais son sourire et son regard resteront présents par la pensée.

Edwige HUOT-MARCHAND

Cartes de Séjour

A compter du 9 mai 2011, la mairie de Gometz-la-Ville ne pourra plus récupérer les dossiers « cartes de séjour ».

A la suite d'une décision gouvernementale, ces dossiers seront pris en charge par les préfecture et sous-préfectures. Il faudra donc se rendre à la sous-préfecture de Palaiseau pour toute demande de renouvellement de carte de séjour.

Sortie de territoire

Votre enfant part en vacances, hors de France ou dans les DOM TOM, sans vous ! S'il ne possède pas de passeport, n'oubliez pas de lui faire établir une autorisation de sortie de territoire.

La personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter en Mairie munie de :

- Une pièce d'identité ;
- Le livret de famille ;
- La carte d'identité du mineur ;
- Un justificatif de domicile.

Consultation juridique

Maître Valérie DUBOIS reçoit un samedi par mois de 9h00 à 12h00 à la Communauté de Communes du Pays de Limours à Briis-sous-Forges .

Prendre rendez-vous au secrétariat de la C.C.P.L. : 01 64 90 79 00

La CPAM de l'Essonne propose à ses assurés sociaux qui déménagent une démarche simple, fiable et transparente.. Ils doivent simplement signaler leur changement d'adresse via le **3646** (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou par internet via **www.ameli.fr**. Ensuite, tous les changements sont gérés par l'Assurance Maladie. L'assuré ne s'occupe plus de rien.

Si vous souhaitez avoir des informations sur le secteur catholique de Limours et de sa communauté, vous pouvez consulter le site : <http://secteurcatho.limours.free.fr> pour recevoir la lettre numérique INFO'SECTEUR

Passeport biométrique

Depuis le 12 mai 2009, la mairie de Gometz la Ville ne gère plus les demandes de passeport. Vous devez désormais vous présenter dans l'une des communes suivantes : Arpajon, Dourdan, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Longjumeau, Massy, etc, ...

N'attendez pas la dernière minute pour renouveler ou faire la demande de votre passeport. A l'approche des vacances, les délais s'allongent.

Renseignements auprès de la Mairie au 01 60 12 08 03 ou sur le site internet www.mairie-gometzlaville.fr



Opération « Ratatouille »

Des rongeurs nuisibles se sont installés sur votre propriété ou dans votre entourage ?

Une campagne de dératisation a lieu deux fois par an.

Merci de bien vouloir signaler en Mairie ces visiteurs indésirables.

Un dépôt de produits pour lutte contre les rats et les souris est mis en mairie gratuitement à la disposition des habitants .

La Chélidoine



« La chélidoine (du grec χελιδών et du latin chélidoine, hirondelle) doit son nom au fait que la floraison de cette papavéracée (pavot, coquelicot) coïncide avec l'arrivée de ces migrateurs. Le suc (latex) qui s'échappe quand on casse la tige de la chélidoine a la réputation de faire disparaître les verrues et les cors, d'où son surnom de « plante à verrues ». Le suc de la plante contient plusieurs alcaloïdes toxiques. La plante est rarement ingérée à cause de son odeur et de son goût désagréables » Lire la suite sur internet dans wikipedia.org.

A la C.C.P.L., Cécilia, spécialiste des Espaces naturels sensibles peut répondre à vos questions sur la faune et la flore de nos régions au 01 64 90 66 32.

Observer la nature qui nous entoure sa faune, sa flore, reconnaître et protéger les espèces, en découvrir les caractéristiques, c'est à la portée de nous tous et c'est un legs inestimable aux générations montantes. Ce discours entre peut-être dans le cadre de la protection de la biodiversité !

Mais j'avais envie de vous faire découvrir une plante qui pousse dans mon « jardin » et que l'on trouve dans les sous-bois, au bord des talus de notre commune.

L'herbe à verrues ou Chélidoine avec ses petites fleurs jaunes (ce n'est pas un bouton d'or) et surtout la sève jaune orangée de ses tiges qui, appliquée régulièrement sur les verrues, peut les faire disparaître.



Edwige HUOT-MARCHAND

Opération Sac ados 91

Vous souhaitez mettre en œuvre un projet de vacances autonomes seul ou en groupe entre la mi juin et la fin du mois de septembre.

Vous avez plus de 16 ans et moins de 21 ans le jour du départ vous pouvez participer au projet « sac ados » en France.

Vous avez plus de 18 ans et moins de 23 ans le jour du départ vous pouvez participer au projet « sac ados » en Europe.

Pour mettre en place cette opération, adressez-vous aux structures jeunesse locales.

Pour vous procurer la liste des structures qui participent à ce projet allez sur le site : Conseil général - rubrique Education jeunesse - opération sac ados 91 télécharger la liste des structures.

ETAT CIVIL



Bienvenue à :

Lény RICHARD, le 31/10/2010
 Matthieu , Martin DEGARDIN, le 16/11/2010
 Clémentine MONTEIRO, le 07/12/2010
 Emma RAYMOND DUPRIEZ, le 05/02/2011
 Cloé LE COMTE, le 06/03/2011
 Sacha PELTIER, le 21/03/2011

Ils se sont unis :

Grégory DOUGLAY et Marie KUMMER, le 26/06/2010

Ils nous ont quittés :

Monique CHAUVIN épouse JACQUEMARD, le 01/02/2011
 Jean-Claude BONNET, le 23/02/2011
 Blanka RUZKOVA épouse PIVEUX, le 20/04/2011
 Serge GAGNAT, le 29/03/2011
 Luc CASSANY, le 12/05/2011

Urbanisme

Nous vous rappelons que les permis de construire et déclarations préalables sont affichés sur les panneaux administratifs de la mairie et consultables sur demande.

Rappel !



Toute construction (maison, abri de jardin, ...), modification de l'aspect extérieur (vélux, ravalement, clôture , portail, ...) ou extension de votre habitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Se renseigner en Mairie.

Vous vendez votre maison ...



Vous devez contacter la Lyonnaise des Eaux au 0 810 383 383 qui effectuera à votre domicile une conformité des branchements d'assainissement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Attention

Pendant juillet et août, la mairie sera fermée les samedis à partir du 9 juillet 2011 jusqu'au 27 août 2011 inclus

Horaires d'ouverture au public de la mairie :
 Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 15h00 à 17h00 - Samedi : 9h00 à 12h00

Vœux du Maire



Le 15 janvier 2011, Monsieur le Maire et son Conseil municipal invitaient les habitants de Gometz-la-Ville ainsi que de nombreuses personnalités politiques à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Après le bilan de l'année écoulée par Monsieur le Maire et une description des actions à venir, Madame la Ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET nous a parlé de 3 dossiers (modification de la hauteur de vol des avions, développement des transports en commun en rapport avec le projet du Plateau de Saclay, actions en faveur de l'écologie) avant de nous quitter pour vaquer à quelques unes de ses nombreuses obligations.



Ont suivi d'autres discours, la remise des Médailles du Travail, puis la présentation par Mme HUOT-MARCHAND du nouveau site Internet de la Mairie en cours de construction.

Enfin tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet afin de célébrer dignement l'arrivée de 2011.



Geneviève LEVIONNOIS

Site internet : www.mairie-gometzville.fr dès fin mai

Notre site internet actuel, créé en 2004 par trois jeunes Gometziens, nous a été envié par de nombreuses communes pour la richesse de son contenu et sa navigation. Il était de conception avant-gardiste, mais d'une manipulation compliquée avec un langage informatique réservé à des initiés. Si bien que toute information de mise à jour devait être transférée deux fois avant que nous puissions espérer vous en donner lecture sur le site. D'où une extrême lenteur du cheminement de l'information ! En quelques années, les techniques ont évolué, les mises à jour se font directement sous Word et pour l'insertion des photos, quelques clics suffisent après une mini formation. Nous avons donc voté la refonte de notre site.

Une nouvelle maquette graphique du site a été validée ; le développement de notre nouveau site avec sa nouvelle structure est terminée, nous pouvons naviguer dans les rubriques et travaillons actuellement à leur remplissage. Cette phase, qui a déjà demandé un gros investissement Temps aux membres de la commission « Information », arrive à un degré d'avancement suffisant pour que nous puissions le mettre en ligne. Cependant, certaines pages resteront à compléter au fur et à mesure des retours d'informations et des mises en forme. L'ancien site restera opérationnel jusqu'en septembre mais ne recevra plus de mises à jour.

Edwige HUOT-MARCHAND

La vie, on a ça dans le sang !

Partageons-la en donnant régulièrement.

URGENT

Don du sang

Les besoins en sang ne cessent d'augmenter. Près de 9 500 dons sont nécessaires chaque jour en France.

Venez donner votre sang aux Ulis, 3 avenue des Tropiques, ZA de Courtaboeuf
Tél. 01 69 82 70 00 le lundi de 10h à 16h, du mardi au vendredi de 8h à 15h, les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 8h à 12h.

Offices de Tourisme



Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse
17, rue de l'Yvette
91400 Orsay
Tél. 01 69 28 59 72

L'office de tourisme de la Vallée de Chevreuse a reçu le premier prix départemental pour le concours « accueil et sourire » 2010

Expositions :

« Odilon Redon, prince du Rêve » au Grand Palais à Paris le lundi 20 juin (26€)

Sorties et visites :

La route Jacques Cœur à Bourges et ses alentours samedi et dimanche 21-22 mai (155€)

Milly-la-Forêt le vendredi 17 juin visite de la chapelle et de la maison Jean Cocteau, conservatoire des plantes à parfums, médicinales et aromatiques (50€ + covoiturage)

Visite du parc Botanique de Launay le samedi 18 juin (3€)

Et toujours les randonnées du jeudi une fois par mois

Pour plus de renseignements,
www.tourisme-valleedechevreuse91.com



Office de tourisme du pays de Limours

Maison de la Communauté de Communes
615, rue Fontaine de ville
91640 Briis-sous-Forges Tél.01 64 90 74 30

Sorties et visites :

Milly-la-Forêt le samedi 21 mai visite du conservatoire des plantes médicinales, de la ville, de la chapelle et la maison Jean Cocteau, du cyclope de Jean Tinguely (47€ + covoiturage)

Colombey-les-deux-Eglises le mardi 24 mai : visites guidées du Mémorial Charles de Gaulle, de la Boiserie, du village historique, visite du Cellier Saint-Vincent à Argentolles (55€)

Conférences :

La Rupture de la Renaissance le 9 juin à 20h30 à la Maison de la CCPL (3€)

Rappels :

Concert du Chœur de Limours
les 27 et 28 mai à la nouvelle Salle de Spectacles de Limours

Fête des artisans à Saint-Jean-de Beaugard les 11 et 12 juin

Pour plus de renseignements,
<http://www.pays-de-limours.org>

INFOS

Ordre des Avocats :

Assistance et Défense des Victimes
Un avocat vous reçoit GRATUITEMENT dans le cadre d'un accueil individuel et spécialisé, à la Maison de l'Avocat à Evry, sur rendez-vous au 01 60 77 11 88.

Vous avez été atteint physiquement, affecté psychologiquement, vous avez subi des dégâts matériels ou subissez un préjudice professionnel : dans tous les cas, réunissez toutes les preuves de l'existence et de l'étendue de vos dommages, vos polices d'assurance et déclarations de sinistre.

Demander d'emploi :

Si vous ne souhaitez pas rester inactif, venez-vous inscrire à DYNAMIQUE EMBAUCHE, Association intermédiaire,
29 rue des Bergères, Les Ulis
au 01 64 46 36 20.

Nous vous proposerons des missions soit chez les particuliers, soit en entreprise. Vous serez accompagné par la personne chargée d'insertion ainsi que par la personne chargée de mise à disposition.

Carte jeune 91 :

Le Conseil Général de l'Essonne aide les jeunes à acquérir leur indépendance.

Il s'agit d'une carte nominative, accompagnée d'un chéquier de 150 €, disponible contre une participation de 10 €. Si vous avez entre 16 et 19 ans, vous pouvez l'obtenir :

Sur le site : www.cartejeune91.fr
ou en vous rendant dans votre mairie, à la Mission Locale des Ulis, ou encore dans votre lycée.

Vous pourrez utiliser vos chèques chez les établissements partenaires de la Carte jeune 91 pour passer votre permis de conduire, votre BAFA, ou obtenir votre carte Imagine'R, acquérir des billets de train, des places de concert, de cinéma... Rendez vous sur le site pour plus d'informations.

La médiation familiale en Essonne

Pour rétablir le dialogue, traiter les conflits, maintenir les liens familiaux, apaiser les relations.

Un professionnel qualifié, soumis à des règles déontologiques, accompagne les personnes dans leur recherche de solutions concrètes et satisfaisantes pour chacun.

A tout moment d'un conflit familial, avant ou après une séparation, lorsque les décisions prises ne correspondent plus aux besoins actuels, contactez :

Association pour le couple et l'enfant : www.couple-enfant-91.org

Association Olga Spitzer : www.famille-mediation.fr

Union départementale des associations familiales de L'Essonne : www.udaf91.com

Essonne Médiation : www.avocats91.com

Assurance Retraite CNAV

Une permanence retraite se tient les jeudis des semaines impaires de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous à prendre au 01 55 45 66 89 au sein du CCAS de la commune de Limours.

Cette permanence permettra d'offrir aux administrés de Limours et des communes environnantes un service d'écoute et d'information à proximité de leur domicile.

Tri des déchets

Le SITREVA (syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets) a mis en ligne son propre site internet. Vous pourrez y trouver un guide sur les bons gestes de tri, la localisation des déchetteries, leurs horaires et jours d'ouverture, ainsi que des visites d'usine d'incinération ou centre de tri des emballages.

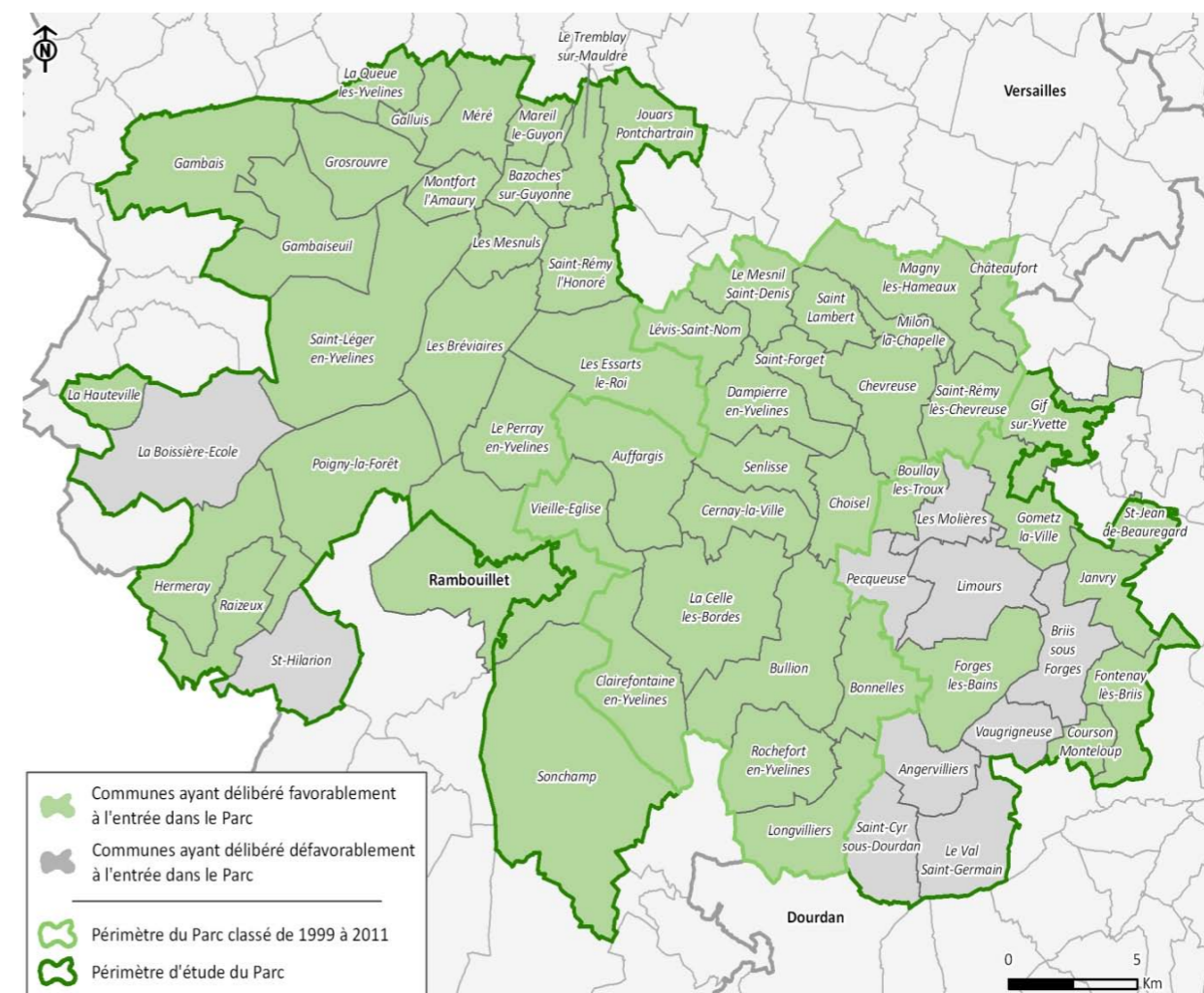
Lien : www.sitreva.fr

Adhésion au parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse

En fin d'année 2010, les communes figurant dans le nouveau périmètre du PNR de Chevreuse devaient faire part de leur décision d'entrer ou non dans celui-ci pour une durée de 12 ans. Le Conseil municipal de Gometz la Ville a exprimé, par une délibération du 13 décembre 2010, sa volonté d'y adhérer par l'adoption de la nouvelle charte.

La carte ci-dessous vous indique les communes qui ont décidé d'entrer dans le parc. Comme vous pouvez le remarquer certaines communes de la CCPL ont refusé d'y entrer.

Malgré cette étape franchie, nous n'avons encore aucune certitude quant à notre adhésion définitive au parc.



En effet, d'autres collectivités territoriales (CCPL, Conseils régional et général) doivent également se prononcer.

Enfin, la décision finale reviendra à la ministre chargée de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui signera le décret statuant sur le périmètre définitif du nouveau parc, vraisemblablement à l'automne prochain.

La CCPL et le Conseil régional ont délibéré favorablement. S'agissant du Conseil général de l'Essonne, début mars son président en exercice avant les élections cantonales, Monsieur Berson, a décidé de soumettre la charte à la prochaine assemblée départementale qui siègera début mai.

Michel THIERRY

Vie municipale Procédure de modification du règlement du Plan local d'urbanisme (PLU)

Comme Monsieur le Maire vous l'avait annoncé lors de la présentation de ses vœux en janvier, le conseil municipal a mis en œuvre une procédure de modification du PLU. Cette procédure ne porte que sur la partie réglementaire du PLU, elle exclut toute modification du droit actuel d'utilisation des sols.

Cette procédure vise deux objectifs principaux :

- modifier les règles relatives aux clôtures et portails de la zone AU habitation (zac de Brionne) suite à une demande des habitants de cette zone ;
- définir des prescriptions architecturales

pour protéger le bâti du cœur du village, routes de Chartres et de Janvry. En effet, il convient de préserver les éléments architecturaux intéressants de notre village tels que les bâtiments ou murs de pierres, l'alignement du bâti sur rue qui structure, notamment, la perspective de la route de Chartres ou bien le porche situé au 27 route de Chartres.

Le cabinet SIAM a été sélectionné pour nous accompagner dans cette démarche. L'objectif est d'achever cette procédure et de la soumettre aux habitants par voie d'enquête publique, fin du second trimestre 2011. Ensuite, le conseil municipal adoptera ce nouveau règlement qui deviendra ainsi opposable aux tiers.

Michel THIERRY

Commémoration du 8 Mai 2011



Ce 8 mai 2011, il faisait chaud pour le défilé traditionnel où figuraient tous les fidèles de cette commémoration, sans oublier les

enfants de l'école Ingénieur Jean Bertin.

Rythmés par la musique de l'Eveil Musical Ulissien, nous avons assisté au dépôt des gerbes et à l'appel aux Morts pour la France.

Puis les discours : voici un court extrait de l'un deux, émanant de M. Gérard LONGUET, Ministre de la défense et des anciens combattants :

« Ce sont les Français, résistants sur le territoire national ou Français libres engagés hors de nos frontières, qui ont permis à la France d'être présente lors de la reddition allemande à Reims.

Ces événements se sont passés il y a 66 ans. Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte. »

Cette année, nous avons les paroles de 3 chants :
Le chant des déportés ou chant des marais, déjà cité dans ces pages.
Le chant de la Libération ou chant des partisans, à la si belle musique.
La marche de la 2^{ème} DB dont voici le refrain :

*Division de fer
Toujours en avant
Les gars de Leclerc
Passent en chantant.
Jamais ils ne s'attardent
La victoire n'attend pas,
Et chacun les regarde
Saluant chapeau bas.
Division de fer
Toujours souriants
Les gars de Leclerc
Passent en chantant.
Gai, gai, vive la 2^{ème} DB.*



Soit au Monument aux Morts, soit à la mairie avant l'apéritif traditionnel, chacun s'est donc efforcé avec entrain de suivre le rythme endiablé de l'EMU, les enfants avaient appris avec beaucoup de sérieux, et toute la salle de la mairie vibrait à l'unisson. Ce fut un moment fort sympathique.



Geneviève LEVIONNOIS

Club informatique Seniors

Les cours d'informatique dispensés par la C.C.P.L. et destinés à toute personne en retraite afin d'apprendre à utiliser un ordinateur, Internet et la messagerie, sont reconduits à la rentrée prochaine.

Le calendrier des cours n'est pas encore déterminé.

Pour tout renseignement contacter :
la C.C.P.L. 01 64 90 79 00
Interlocuteur : Monsieur Daniel OUTERELO

Ou la mairie : 01 60 12 08 03
Interlocuteur :
Madame Annette MAZINGUE-DESAILLY

BUS de l'Emploi

Jeudi 30 juin de 10h à 12h

Place du Foyer rural

Mini-camps et séjours ados pour l'été 2011

Enfants de 6 et 8 ans :

LA FERME
du 18 au 22 juillet et du 22 au 26 août
Ferme pédagogique du Bel Air
Villiers le Bâcle
Hébergement : sous tentes
(4/5 enfants par tente)

Enfants de 7 à 11 ans :

SUR LES TRACES DE ROBINSON CRUSOË
du 25 au 29 juillet Ferme pédagogique du Domaine de Soucy
Fontenay-les-Briis
Hébergement : Tentes marabout de 12 places

La C.C.P.L. nous communique qu'il nous reste quelques places de disponibles.

Adressez-vous au service Jeunesse :
01 64 90 73 82
ou centredeloisirs@cc-paysdelimours.fr



ASSOCIATION POUR LA VISITE A DOMICILE DE LA REGION DE LIMOURS
LUTTONS CONTRE L'ISOLEMENT DE NOS AINES

**VOUS DISPOSEZ D'UN PEU DE TEMPS LIBRE
DEVENEZ VISITEUR**

**VOUS RENDREZ VISITE A UNE PERSONNE AGEE ISOLEE,
L'ASSOCIATION VOUS METTRA EN RELATION AVEC CELLE CI.
LA VISITE EST UN MOMENT D'ECHANGE ET DE CONVIVIALITE.**

VOUS NE DISPOSEZ PAS DE TEMPS LIBRE,

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER A NOTRE ACTION

AIDEZ NOUS en devenant MEMBRE SOLIDAIRE ou DONATEUR
LA COTISATION 2011, POUR ETRE MEMBRE EST DE 5 € PAR AN
dépenses : assurance, Formation, goûters, fleurs, ...
CONTACTEZ NOUS.
Madame LAVILLE Solange TEL : 01 64 91 22 47
CONSULTEZ LE SITE INTERNET : www.avad-region-limours.fr
A.V.A.D - MAIRIE - place du Général de Gaulle 91470 LIMOURS

Inconscience, malveillance ou cruauté ?

Quelques en soient les motifs, les faits sont bien là, confirmés par le vétérinaire et les services de gendarmerie, quelqu'un a délibérément tiré à bout portant sur notre chatte avec une carabine à air comprimé.

Elle n'a pas été tuée sur le coup, nous l'avons retrouvée dans un jardin, au bout de la rue de Frileuse à l'entrée du village, l'arrière-train paralysé, essayant en vain de se traîner, au prix de quelles souffrances !

Sa colonne vertébrale étant pratiquement pulvérisée, toute opération était inutile et nous avons dû nous résoudre à la faire piquer pour abréger son calvaire.

Nous espérons que la personne responsable de cet acte abominable, puisse-t-elle regretter son geste, si du moins elle en est capable, s'abstiendra à l'avenir de prendre pour cible des chats, des chiens et qui sait même, peut-être des personnes !

Nous avons bien entendu déposé une plainte à la gendarmerie ; de tels agissements doivent être dénoncés, même s'il y a malheureusement très peu de chance que le coupable soit puni.

Claire et Benjamin

Comment se protéger contre les cambriolages ?

• Les bons réflexes ...

- Ne claquez jamais votre porte sans la fermer à clé. N'oubliez pas que plus de la moitié des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, quand on est parti faire des courses, chercher les enfants à l'école, promener son chien ou tout simplement au travail...

- Refermez les fenêtres durant vos absences et équipez les plus faciles d'accès de barreaux (sous-sol ou sur rue).

- Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté, porte blindée ...).

- De même, si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le chaque fois que vous sortez.

- N'utilisez pas les « cachettes » classiques pour ranger vos clés : boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc ...

• Pendant votre absence ...

- Vous pouvez utiliser des programmateurs électriques pour allumer régulièrement une lampe et éclairer votre jardin de détecteurs de présence.

- Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni porte ni fenêtre.

• Les mesures d'anticipation ...

- Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur (hifi, meubles, tableaux, bijoux ...) et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre.

- Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : bijoux, carte de crédit avec code confidentiel ...

Un problème dans votre quartier, contactez la gendarmerie de Chevry :
01 60 12 12 80

Découvrir les trésors de l'Essonne



Le Comité départemental du tourisme de l'Essonne vient d'éditer le Guide du tourisme et des loisirs de l'Essonne 2011. Il vous accompagnera partout dans votre découverte du département.

4L TROPHY 2011

L'équipage 150 du 4L Trophy 2011 comptait une Gometzienne, Perrine Binet et sa coéquipière Tattiana Delarosière, toutes deux élèves de l'école de commerce ESMA. Il y avait plus de 2000 équipages inscrits.

Pour ces 10 jours d'aventures en 4L à travers le Maroc, du 17 au 27 février, les deux étudiantes avaient dû élaborer un plan de marketing pour obtenir sponsoring, médiatisation et cours de mécanique ! La 4L a été complètement remise en état par le Garage Peugeot de Gometz qui leur a dispensé des conseils et cours pour les réparations éventuelles.

Le magasin Super U leur a offert les vivres pour le périple, des fonds ont été récoltés pour l'achat de pièces détachées et, SUPER GESTE, les enfants de l'école primaire de Gometz se sont mobilisés pour offrir stylos et cartables qui ont été déposés dans des écoles de Marrakech.

Ce n'est pas seulement l'esprit de compétition qui prédomine mais surtout la belle aventure humaine. L'équipage 150 est arrivé 210^{ème} et en 37^{ème} place au classement féminin.

Bravo à Perrine et Tattiana !

Edwige HUOT-MARCHAND



Les nouvelles réalisations



4 logements sociaux à Beaudreville inaugurés le vendredi 13 mai.

Les locataires retenus pourront prendre possession de leur appartement à partir de juin 2011.



Nouvelle sente piétonne et son parcours santé. Derrière Beaudreville au départ de l'allée du Verger.

Les arbres plantés, route de Chartres



Le Malus hybride « John Downie » se présente sous la forme d'un petit arbre d'abord dressé puis plus étalé.



Il a une abondante floraison originale de couleur rose -vif puis blanc rosé au fur et à mesure que les fleurs s'épanouissent.

Le feuillage est vert brillant et se couvre à l'automne de petits fruits très décoratifs orangés.

Mai 2011

Comité de Jumelage

5 Février au Foyer, soirée Jumelage et que ça déménage
Loto d'un soir - Loto espoir



Un deux trois
Ce n'est pas encore pour moi
Quatre cinq six
Pour un prochain prix
Sept huit neuf
Ce sera pour le synthétiseur
Dix onze douze
Pour le mini four
Calculatrice à eau, station météo
Feront partie des autres lots.
Gagner un vase oriental
Voilà qui est original
Enfin ! Le clou de la soirée
Un téléviseur est à emporter
Bah
Si pour vous rien n'a été gagné
Alors consolez-vous avec le bonheur
Lancé dans la salle, en compensation
Et vive la soirée
Drôle et pleine d'amitié
A recommencer.

Geneviève DUMONT



Amateurs de pétanque

retenez cette date.

*Le dimanche 26 juin ,
Lors de la fête du village
Un grand concours de boules
sera organisé à Gometz la Ville*

Mai 2011

La Fête 2011

Le temps d'un week end, Gometz la ville sera

La capitale du JEU

Vendredi 24 Juin à 21H30

Feu de la St Jean

Samedi 25 Juin de 9H à 12H au Foyer, puis de 12H à 16H30 à l'Ecole

Fête à l'Ecole sur le thème de la Ferme

Samedi 25 Juin à 19H

Apéritif - Diner avec animation et DJ sur le thème du JEU

Dimanche 26 Juin de 10H à 18H

Grande Kermesse

pendant laquelle tous les JEUX seront gratuits

Concours - Loterie - Tombola

Tournoi de Football l'après midi

Réservez votre week-end !!!

Inscription au Diner + Soirée DJ (25 Juin 2011) Gometz la Capitale orientale du Jeu

Nom, Prénom : _____

Tél : _____ Adresse mail : _____

Nb d'Adultes	_____ à 15€	= _____ €
Nb d'Enfants (-12ans)	_____ à 8€	= _____ €
Total		= _____ €

Inscription à retourner avec votre règlement à:
Pierre Boulet 9 Rue de Janvry 91400 Gometz la Ville
Renseignements au 01 60 12 28 34 ou pboulet2@wanadoo.fr

Nouveaux commerces et services

Services à la Personne



Philippe Braule
14 La Vigne à Perron
91400 Gometz La Ville
60 ans Retraité

Mail : p.braule@yahoo.fr
Portable : 06 45 21 88 17

Vous propose ses services pour réaliser vos tâches qui peuvent vous paraître difficiles, fastidieuses ou consommatrices de temps de loisir...

- Petits travaux de Jardinage
- Prestations de petits bricolage « homme toutes mains »
- Préparation de repas à domicile
- Assistance Informatique

Paiement par CESU (Chèque Emploi Service Universel), Bancaire, Virement, Espèces
(Document expliquant ces moyens de paiements et des exemples de réalisations disponible sur demande)

Etude gratuite de tout projet, sur demande



www.MARIAUD.COM

PRESTATAIRE INFORMATIQUE ET RÉSEAUX DES PME-PMI

17, ALLÉE DU VERGER - 91400 GOMETZ LA VILLE

EMAIL : CONTACT@MARIAUD.COM

TÉL. : 06.09.03.48.80

FAX. : 09.59.19.09.17



*Attract-immobilier
Agence immobilière
Face à la mairie*

Transports

Gometz-la-Ville est relié aux gares RER B Ligne St Rémy les Chevreuse/ Roissy via Châtelet) par le réseau des autocars de la SAVAC, Téléphone : 01 30 52 45 00

Site : www.savac.fr

Pour les Scolaires, informations sur ce site dans la rubrique

« Vie Scolaire » / « Transports Scolaires »

Pour les déplacements en Ile de France,

Sites : www.transport-idf.com

www.ratp.fr

tél : 3246

www.transilien.com

tél : 3658

Guide des transports de la Communauté de Communes du Pays de Limours

LIGNES REGULIERES par autocars SAVAC :



Ligne 39-07 Saint Arnoult en Yvelines via Limours et Gometz-la-Ville / Orsay - gare RER B

Horaires d'hiver du 1^{er} septembre au 30 juin

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août

Ligne 39-19 Gare RER B de Gif Courcelle-sur-Yvette via Arrêt Vaugondran-route de la Gruerie à Gometz-la Ville / Centre Commercial ULIS 2 via rond-point Saint Nicolas de Gometz-le-Châtel, 10mn à pied du centre de Gometz-la-Ville

Gare intercommunale autoroutière de Briis-sous-Forges

par autocars ALBATRANS sur l'A10
Parking gratuit

Destinations :

Dourdan, zone d'activités de Courtaboeuf, gare RER B d'Orsay et gare RER B de Massy
Lignes et horaires consultables sur

www.cc-paysdelimours.fr/1-25447-Transports.php

Navette gratuite de la CCPL

La Communauté de Communes du Pays de Limours met gratuitement, à la disposition de tous ses habitants, des cars pour se rendre au Centre Commercial Ulis 2.

Tous les mardis de l'année sauf mardis fériés, aucune réservation préalable.

Horaires :

Circuit 1

Gometz-la-Ville (Mairie) Départ 9h43
Centre Commercial Ulis 2 Arrivée 9h52
Centre Commercial Ulis 2 Départ 11h30
Gometz-la-Ville (Mairie) Arrivée 11h40

Circuit 2

Gometz-la-Ville (Rte de Janvry) Départ 9h54
Centre Commercial Ulis 2 Arrivée 10h03
Centre Commercial Ulis 2 Départ 11h55
Gometz-la-Ville (Rte de Janvry) Arrivée 12h05

Pour les autres destinations :

SNCF : www.sncf.fr tél : 3635

Gare SNCF MASSY TGV accessible par RER B et Gare autoroutière de Briis-sous-Forges

Aéroports : www.aeroportsdeparis.fr tél : 3950

Aéroports d'Orly et de Roissy accessibles par RER B

Cartes de transport du Conseil Général de l'Essonne

Formulaires à retirer en mairie et à remplir pour validation, selon critères, par le CCAS de la commune.

La Carte Rubis

Permet de se déplacer gratuitement sur le réseau des bus de l'Organisation professionnelle des transports d'Ile-de-France (OPTILE).

Réservée aux personnes remplissant des conditions de ressources, d'âge, de domicile, à certains handicapés, à certains anciens combattants et veuves de guerre.

Carte Améthyste

Réservée aux personnes retraitées sous certaines conditions et aux handicapés bénéficiant de l'AAH (Allocation pour adultes handicapés).

Deux sortes de carte Améthyste : l'une permet de voyager gratuitement, l'autre à demi tarif sur le réseau SNCF et RATP d'Ile-de-France uniquement.

Chèques taxi

Destinés aux personnes âgées et aux personnes handicapées domiciliées en Essonne, sous conditions de critères et de ressources.

Permettent de se déplacer gratuitement en taxi essonnien affilié, dans la limite annuelle de deux carnets de 25 chèques, d'une valeur de 5 euros chacun.

Pour plus de renseignements,

<http://www.essonne.fr/sante-social/personnes-agees/les-aides-departementales/dossier/transport/>

BAL FOLK à GOMETZ-LA-VILLE (91)

Animé par LES DIATOPHILES

le 18 juin 2011



Accueil Diner 20 h au Foyer rural
(apporter plats et boisson à partager)

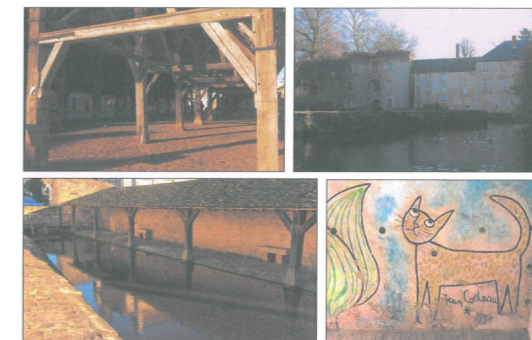
Bal à 20h30

C'est
Gratuit

Venez nombreux



Samedi 21 mai
Visite de Milly-la-Forêt



Participation : 47 euros pour les adhérents
55 euros pour les visiteurs extérieurs
Sortie limitée à 50 personnes : réservation obligatoire

Covoiturage : rendez-vous à 8h30
parking de l'école, à Briis-sous-Forges, en face de la CCPL

Office de Tourisme 615, rue Fontaine de ville - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES ☎ 01 64 90 74 30
Site : <http://tourisme.pays-de-limours.org>

Expo des 5 et 6 mars 2011



PINCEAUX, PASSION DU DIMANCHE



Tout le matériel était offert par la boutique des Beaux Arts, Métamorphoses de Gif sur Yvette.

En soutien à Geneviève et au CFS, la mairie s'est beaucoup impliquée pour la réussite de cette exposition par son aide en logistique et communication.

Un seul regret :

Ces deux journées s'étaient déroulées dans une ambiance exceptionnelle !

Artistes enchantés de l'accueil et Public surpris par la qualité et la diversité des œuvres.



Riche en couleurs et en talents, cette exposition organisée par l'association Culture, Fêtes et Sports et plus particulièrement Geneviève Dumont, n'aurait pu avoir cette envergure sans l'aide et le réseau relationnel de nos invités d'honneur : Violette Vergely, aquarelliste et professeur d'aquarelle, Anne Podevyne et ses sculptures sur bronze et Jean-Pierre Michaut, sculpteur sur bronze, terre cuite et plâtre. Ces artistes ont déjà participé à des expositions renommées et ont obtenu des prix confortant leur notoriété.

Après l'appel à exposants, 30 artistes nous ont dévoilé leur passion et 130 œuvres étaient exposées.

Les démonstrations de techniques couleurs en aquarelle, huile, acrylique et pastel et sculpture en terre cuite, ont obtenu un franc succès car chaque participant est reparti avec son œuvre.

Mais, une ombre au tableau de Claudine : une de ses œuvres a été volée quelques minutes avant la fermeture ! Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Chevry.

Si vous avez envie de rejoindre un cours ou un stage d'aquarelle avec Violette VERGELY Renseignez-vous au : 06 88 07 50 46.

Edwige HUOT-MARCHAND

Peinture, sculpture et sensation

Est-ce bien à cette expo que j'ai cru voir une feuille planer au rouge de l'automne, un éclat métallique du bleu de la source des fleurs de soie ambrée.

Où j'ai plongé au cœur des couleurs et où il aurait fallu si peu de choses pour réveiller ces pastels endormis ?

Est-ce bien aussi à cette expo de sculptures que j'ai cru voir cette belle endormie en argile, et cette vierge en

albâtre me tendre ses bras afin de m'inviter à mieux l'admirer ?

Et oui, c'est bien à Gometz-la-Ville qu'avait lieu cette expo, que j'ai eu cette rêverie, grâce aux nombreux artistes qui ont ce talent de donner vie aux couleurs et aux matières : ...

A tous, merci à ces faiseurs de rêves et à bientôt.

Geneviève DUMONT

Collecte des ordures ménagères



Contact
SICTOM DU HUREPOIX
6, rue du Buisson Rondeau
B.P. 38 - 91650 BREUILLET
Tél : 01 69 94 14 14 - Fax: 01 69 94 14 19
Site : www.sictom-du-hurepoix.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Pour GOMETZ-LA-VILLE Conteneurs à roulettes



**Ordures ménagères
en porte à porte**

LUNDI APRES-MIDI
Chaque semaine
Déposer le lundi matin sur le trottoir

**Emballages + papiers
en porte à porte**

VENDREDI MATIN
Chaque semaine
Déposer le jeudi soir sur le trottoir

**Déchets verts
en porte à porte**

VENDREDI APRES-MIDI
Tous les 15 jours,
Les semaines paires 10 à 46, soit
du 11/03 au 18/11/2011



Conteneurs d'apport volontaire semi-enterrés pour verre et papier

Deux points de dépôts :

En centre-bourg : place du Foyer Rural

Dans les hameaux : carrefour de La Vacheresse

Déchetterie - Route d'Inwilliers - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES - Tél : 06 82 38 06 76

Horaires d'ouverture :

Dimanche et mardi de 9h à 13h - Mercredi et vendredi de 14h à 18h - Samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
Une carte d'accès à présenter à chaque dépôt

Comment se la procurer ?

Directement au siège du Syndicat, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou sur demande écrite accompagnée des copies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

Adresse : Sictom du Hurepoix - 6 rue du Buisson Rondeau - B.P.36 - 91650 BREUILLET

Mail : sictom.hurepoix@wanadoo.fr Votre carte vous sera retournée sous pli postal.

Comment la renouveler ?

Télécharger le bulletin de renouvellement en cliquant sur le lien du SICTOM
www.sictom-du-hurepoix.fr

Théâtre Enfants
Les Farfadets
présentent
Le Magicien d'Oz

Foyer Rural de Gometz la Ville
Samedi 21 Mai à 17H00
Dimanche 22 Mai à 17H00

Geneviève Dumont
Philippe Dumont
Nicole de Ferluc
Organisation
CFS Gometz la Ville 01 60 12 06 36

Illustration et décors
du spectacle par l'artiste
Jean-Christophe MENAY



Les Activités des Farfadets

Samedi 21 Mai & Dimanche 22 Mai à 17H00

Le magicien d'Oz

Vendredi 17 Juin à 20H30

Les Jeux de l'Amour et du Hasard Par les ados

Samedi 18 Juin

14H30 *Le Commissaire est bon enfant et Hortense, couche-toi*

16H00 *Une Chaussure dans le Beurrier et Rumeurs*

18H00 *Les Etoiles du Cœur Par les cours de chant*

*Comme d'habitude, nous passerons le chapeau en fin de représentation, à la sortie
Vous noterez que la somme récoltée sera intégralement versée aux restos du Cœur*

20H00 *Repas « Auberge espagnole »*

(chacun amène quelque chose et on partage tout)

20H30 *Bal Folk par les Diatophiles (cours d'accordéon)*

Dimanche 19 Juin

16H30 *« Dorémie » « L'Annonce » « Contines »*

Geneviève DUMONT 01 60 12 06 36 - Nicole de FERLUC 01 60 12 16 57

CONCERT 2011

GOMETZ LA VILLE
Samedi
21 mai 20h30

Eglise Saint Germain

Classe d'Orchestre

Ecole de Musique des Ulis

Chef d'Orchestre : Louis-André Lompré

Chorale Arabesque

Gif-sur-Yvette

*Chefs de Choeur : Alain Scordel
& Edwige Huot-Marchand*



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la

Chorale Arabesque

Les répétitions ont lieu à la « Maison du Parc » à Gif-sur-Yvette

- tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 30
- le deuxième samedi de chaque mois de 14 à 17 h

Des « ateliers », dont le contenu sera précisé au fur et à mesure peuvent également avoir lieu les 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 20 h 30 à 22 h 30.

Il n'y a pas de répétitions pendant les congés scolaires, sauf exceptions signalées en temps utile.

La chorale Arabesque est affiliée au Mouvement national du chant choral A Cœur Joie. Elle travaille sur un répertoire pour Tous et à la portée de Tous sans aucune nécessité de connaître le solfège, seulement avoir envie de chanter.

Pour tout renseignement, téléphonez au 06 11 20 66 26.

Edwige HUOT-MARCHAND

La chorale «LES BRIERES »



La chorale « Les Brières » de Clarmart s'est produite le dimanche 30 janvier dans notre église St Germain des Prés, prêtée par le diocèse.

Créée en 1977, la chorale compte environ 80 membres et travaille sous la direction de son chef de chœur, Françoise Mousset, une habitante de Gometz.

Le programme du concert, finement diversifié, était un cocktail de chants classiques et sacrés, de negro spirituals, de chants du monde, et de chansons françaises.

Le public qui avait affronté la température hivernale de notre église pourtant chauffée !!!, fut séduit par la qualité des interprétations.

A la fin de la prestation, le président, Joël Tarche a convié public et choristes à un pot amical au foyer rural mis à disposition par la commune de Gometz.

Merci à la Chorale Les Brières pour cette très bonne soirée !

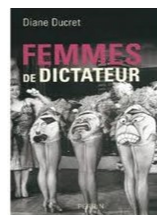
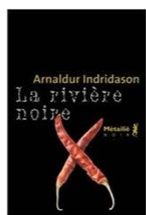
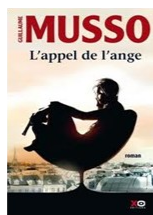
Edwige HUOT-MARCHAND

Bibliothèque municipale



Heures d'ouverture : Mercredi de 10H à 12H et de 14H à 16H
Samedi de 10H à 12H

Quelques nouveautés intéressantes :



Et bien d'autres,
A bientôt

Marie-Hélène, Nathalie, Vincente

Club des Seniors



Depuis le dernier bulletin, les membres du club ont retrouvé à l'Albatros, restaurant de Forges les Bains, les Aînés de Gometz-la-Ville pour le repas de fin d'année, dit de Noël, offert par la municipalité.

Comme à l'habitude, nous y avons été très bien accueillis par la maîtresse de maison. Quant au menu, différent de celui qui avait été retenu à cause de la neige qui avait empêché la livraison, il était de très bonne qualité.



L'ambiance a été très agréable grâce en partie au musicien qui y a largement contribué.

Au cours de ce trimestre nous sommes allés voir un très beau spectacle à Massy « Les plus grands ballets classiques ». Des personnes non adhérentes du club nous y avaient rejoints. Toutes et tous ont été enchantés du spectacle, plus particulièrement par le ballet de la Mort du Cygne.

Deux jours après nous fêtions Noël au club au cours duquel nous échangeons des petits cadeaux.

Le 1^{er} février, Monique qui avait été l'initiatrice comme tous les ans du décor de tables du repas de

Noël, nous quittait, après avoir lutté contre la maladie avec beaucoup de courage pendant plus de 2 ans. Nous la regretterons très longtemps.

Le 4 avril, après plusieurs reports de date, nous allions visiter l'Hôtel de Ville de Paris aux dimensions imposantes. Un car nous y emmena et ramena à destination, solution très appréciée de tous les participants.



Puis le 4 mai nous allions à Longjumeau voir un autre spectacle de ballets d'opérette : de « Paris à Broadway ». Magnifique spectacle qui fut très apprécié.

Petite information :

Nous participerons à la fête du village au concours de boules que nous tiendrons avec le comité de Jumelage.

A toutes fins utiles, les sorties aux spectacles ou aux visites, et au restaurant, que le club organise sont ouvertes à tous, même non adhérents. Donc, si le cœur vous en dit, faites-nous le savoir afin de nous envoyer les invitations.



A bientôt peut-être à la fête du village sinon, bonne vacances à tous.

Les Animatrices

Caisse des écoles

www.cde-gometzlaville.fr



Les fonds déjà récoltés ont permis de financer en totalité de nombreuses sorties pour les enfants de l'école.

Entre autres : La visite du journal « mon petit quotidien » pour les primaires, visite de la caserne des pompiers, des manifestations sportives avec l'USEP regroupant plusieurs écoles, et encore de nombreuses sorties à venir.

D'autre part, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Caisse des écoles a permis de financer

pour chaque enfant scolarisé, l'achat d'un livre adapté à son âge.

Nous avons besoin pour l'organisation de la kermesse de parents pour nous aider à l'installation et à la tenue des stands.

Pour cette occasion, toute donation de lots sera la bienvenue pour la grande tombola de fin d'année.

N'hésitez pas à solliciter vos CE et entreprises !

Nous restons à votre disposition pour toute idée ou demande d'information.

Vous pouvez nous écrire à l'adresse email : contact@cde-gometzlaville.fr et voir toutes les photos de nos manifestations sur le site www.cde-gometzlaville.fr

Merci à tous pour votre participation.

L'équipe de la CDE

Inscriptions scolaires Rentrée 2011/2012

Afin de mieux prévoir les effectifs de la prochaine rentrée scolaire, les enfants nés en 2008 peuvent être inscrits dès maintenant en mairie.

Veillez vous munir du livret de famille, du carnet de santé de votre enfant et d'un justificatif de domicile.

Réunion d'information Rentrée 2011/2012

Votre enfant va être scolarisé à la rentrée 2011 à l'école

**Une réunion d'information aura lieu
début juin**

Au groupe scolaire Ingénieur Jean-Bertin avec visite des locaux pour les nouveaux parents

Echos de l'école

Même si Noël 2010 paraît déjà loin, les souvenirs du passage du Père Noël restent dans la mémoire des enfants car c'est toujours un moment qu'ils attendent avec impatience et excitation. Et c'est, bien sûr grâce à la Caisse des Ecoles, qu'ils ont été, une fois de plus, gâtés en recevant chacun un petit livre à lire le soir avant de s'endormir.

Puis en janvier, un autre spectacle intitulé « l'Arc en Ciel est tout blanc » était donné par notre magicien gometzien, connu sous le nom de Didié, pour les enfants de GS, CP, CE1., spectacle qui les a émerveillés et auquel ils ont beaucoup participé et ri.



C'était l'histoire d'un vilain petit furet qui s'appelait Fripouille qui a enlevé toutes les couleurs de l'arc-en-ciel se trouvant au-dessus de l'école ainsi que le trésor qui était dessous.

Accompagné de sa poule Gertrude, Didié le magicien veut alors faire apparaître de grands foulards colorés pour aller les déposer sur l'arc-en-ciel devenu tout blanc et lui redonner ainsi des couleurs, à l'aide d'une poudre magique, de formules et de fantaisie.

Mais il y arrivera surtout grâce à la participation des enfants qui, après avoir réussi à faire apparaître les couleurs, feront disparaître Fripouille qui tenait une fois de plus à semer le trouble, et réussiront même à faire apparaître un fabuleux trésor pour l'arc-en-ciel.

Puis en mars ce fut le carnaval proposé et animé par la Caisse des Ecoles le dimanche 13 mars. Les enfants qui y participèrent, étaient tous plus beaux les uns que les autres.

La municipalité y contribua en apportant son aide logistique pour transporter le bonhomme carnaval et la sono, ainsi que pour assurer la sécurité.

Parti du Foyer, le défilé traversa la Route de Chartres pour emprunter l'allée du Verger puis l'allée du Lavoir, et regagna le terrain de foot en passant par l'allée de Blanzay. Là, pour la plus grande joie des enfants, des adultes mirent le feu à Mr Carnaval.

Plus sérieusement, sur le plan de l'évolution de notre école, l'ouverture d'une septième classe est maintenant officielle, due au départ de seulement 11 CM2 pour une rentrée d'une vingtaine de petits de 3 ans ; les classes, de cette façon, seront un peu moins chargées.

Par ailleurs, une enquête concernant l'inscription à l'étude pour septembre prochain sera adressée fin mai à tous les parents des enfants de primaire pour organiser au mieux la rentrée scolaire dès la fin du mois de juin.

Avant de quitter l'école, nos CM2 recevront tous un bon dictionnaire pour les aider au collège.

Bien que l'informatique prédomine dans la vie des jeunes, le dictionnaire reste un outil indispensable à la vie scolaire.

L'année scolaire ne se terminant jamais sans un spectacle et une fête à l'école, vous êtes tous cordialement invités à venir apprécier les chants et les jeux de scène de nos plus jeunes, ravis et émus de se produire devant un public nombreux.



Bonne fin d'année scolaire à tous et bon repos estival.

Annette MAZINGUE-DESAILLY

Caisse des écoles

www.cde-gometzlaville.fr

La caisse des écoles est une association ayant pour objectif de récolter des fonds afin de financer les sorties des enfants de l'école Ingénieur Jean Bertin.

Cette année encore, diverses manifestations ont été ou vont être proposées.



Mi décembre, le Père Noël a rendu visite aux enfants à l'occasion du marché de Noël.



Un Grand Carnaval dans les rues de Gometz avec déguisements, confettis, musique, ...



suivi de la mise à feu du bonhomme, a connu un grand succès le 13 mars.



Caisse des écoles

www.cde-gometzlaville.fr



Le 25 avril, Lundi de Pâques, l'ouverture de la chasse...aux œufs a été déclarée sur le terrain

Quelques jours plus tard, nous vous proposons notre muguet porte bonheur, comme chaque année. Et encore d'autres animations restent à venir ...

Une sortie vélo sera organisée, l'après midi du 22 mai. Nous ferons une pause pour partager un bon goûter.

Et bien sûr, pour clôturer l'année scolaire, la kermesse de l'école.

Elle aura pour thème, cette année, LA FERME



Plusieurs animaux seront présents, et des tours en calèche vous seront proposés. Nous vous attendons nombreux !

LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE
DE BONNES VACANCES

RENDEZ-VOUS
AU FORUM
DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 10 SEPTEMBRE
à 10h00



Téléphone : 0160120803 Télécopie : 0160121415 Courrier internet : mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-gometzla-ville.fr